

Rapport d'activités annuel de l'Esperluette

2021



**Une esperluette est le sigle typographique "&",
symbole du lien, fil conducteur de l'association.**

Table des matières

I.	Présentation de l'association	3
III.	Fonctionnement	5
A.	Modalités de gouvernance	5
B.	Situation financière	6
IV.	Activités menées en 2021	7
A.	Accompagnements individuels	7
1)	Familles / personnes adhérentes de l'association	8
2)	Familles / personnes non adhérentes de l'association	11
B.	Cafés et ciné-débats	14
C.	Cafés des parents	15
D.	Echanges avec les partenaires	19
E.	Ateliers Loisirs	20
1)	Atelier danse urbaine	20
2)	Atelier cirque	21
F.	G- Rencontres « Tabitou » : nouveauté 2021 !	24
	Toulouse : c'est la première résidence de colocation vraiment très solidaire	27
V.	2021 en chiffres	31
VI.	Présentation du projet d'Habitat Inclusif	33
VII.	Les références et partenaires de l'Esperluette	42

I. Présentation de l'association

En 2006, création de l'Esperluette grâce à une subvention de la Fondation de France à l'initiative du Réseau INSERM de recherche sur la santé et le handicap de l'enfant en Haute-Garonne.

L'association est déclarée au JO du 8/12/2006 et **reconnue d'INTÉRÊT GÉNÉRAL** depuis 2009.

Ce groupement de personnes agit dans **l'esprit de la loi de 2005** en lien direct avec les **familles** et les personnes concernées par le **handicap et la maladie de l'enfant, tous acteurs d'une société pour tous**

Les objectifs de l'association :

Contribuer au développement d'une société inclusive reconnaissant et valorisant les capacités des personnes en situation de handicap et leur rôle citoyen.

Offrir un espace d'accueil neutre et anonyme, quels que soient l'âge et le handicap des personnes.

Intervenir en lien avec les préoccupations des publics accompagnés et les problématiques qui émergent au fur et à mesure de leurs parcours et de l'évolution de la société.

Participer à la mise en œuvre d'innovations sociales pour l'accès à une vie choisie :

à tous les niveaux : scolarisation, formation, vie professionnelle, habitat, loisirs, sport, culture ;

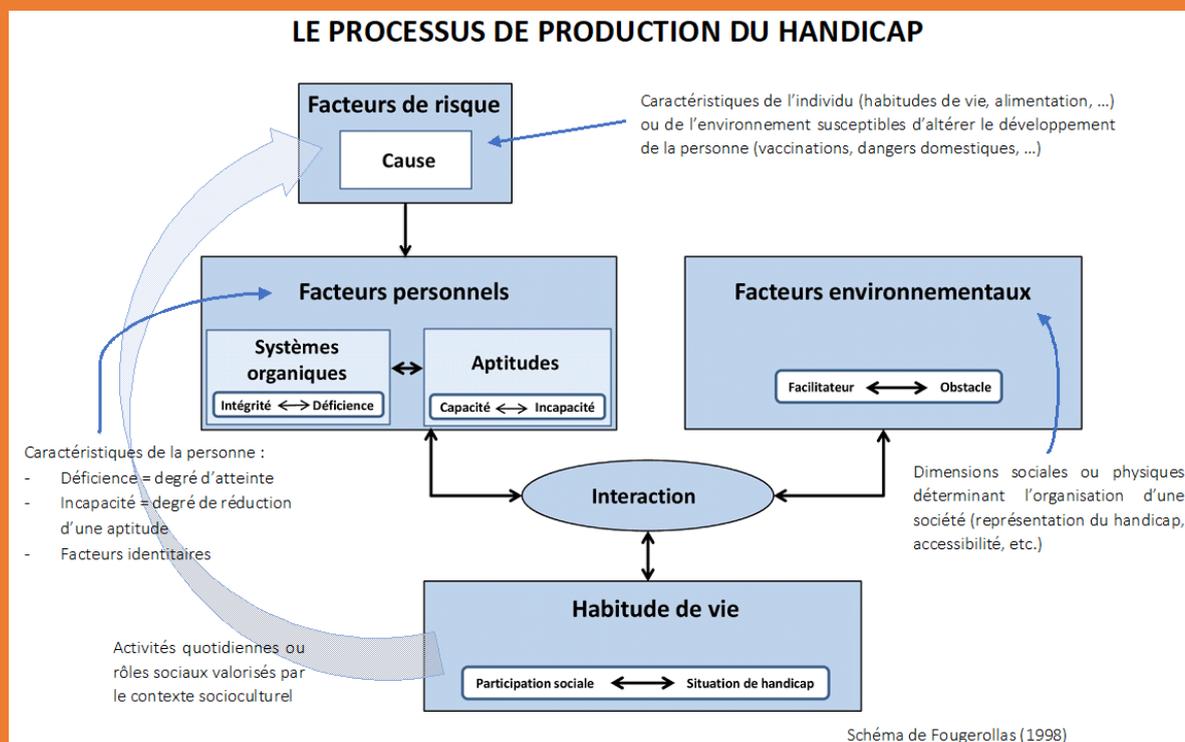
et pour l'exercice de la citoyenneté : participation, valorisation des rôles sociaux, développement du pouvoir d'agir.

II. Valeurs de l'association

La citoyenneté et la naturelle diversité des personnes sont les fondements de la prise en compte des personnes en situation de handicap à l'Esperluette. Jeunes et moins jeunes, toutes situations sociales et familiales, toutes cultures, tout type de handicap (quel qu'il soit : moteur, intellectuel, sensoriel, trouble du comportement, trouble envahissant du développement, ou lié à une maladie chronique, ou à des séquelles de prématurité, ...)

L'Esperluette accompagne des familles concernées par le handicap d'un ou plusieurs enfants, des adultes en situation de handicap et des professionnels. L'accueil et l'accompagnement se fondent sur les principes suivants :

- 1) Le handicap ne résume pas une personne. Il est le résultat de l'interaction entre les facteurs personnels et les facteurs environnementaux.



- 2) L'environnement peut être un frein ou un facilitateur. Ainsi, l'association accompagne les projets des familles, des personnes avec handicap, et agit sur l'environnement pour le rendre capable d'accueillir la diversité des personnes.

III. Fonctionnement

A. Modalités de gouvernance

La politique et le fil conducteur de l'association sont construits et évalués par les membres du Comité d'Administration (CA). Ils se rencontrent au moins deux fois par an pour évaluer et faire évoluer ses axes.

Les membres du bureau, issus du CA, sont en lien direct avec le terrain, par des échanges hebdomadaires par e-mail et téléphone, par leur présence au cours de rencontres institutionnelles, par le temps bénévole qu'ils accordent sur certaines actions et également par leurs activités professionnelles et personnelles.

Les projets sont issus des idées et besoins des familles et des personnes en situation de handicap (PSH). Elles sont écoutées et soutenues dans l'écriture de leur projet de vie, ce qui les amène à élargir leur propre vision du handicap et sa place dans la société.

Chacune est invitée à s'associer au fonctionnement associatif sous la forme qui lui convient : administratif, recherche de documents, mise en lien avec d'autres familles, préparation des cafés débats, préparation d'un repas, d'une sortie, tutorat de stagiaires ou de volontaires en service civique, recherche de fonds, groupes de travail, pair-aidance, gestion de la bibliothèque... et autres initiatives selon les compétences de chacun (dépannage informatique, mise à jour du site internet, bricolage, rangement, repas, goûter, couture, animation...).

Tous les bénévoles, dont les parents mobilisés, et tous les adhérents sont invités à participer aux temps de regroupements : projets, formations, rencontres conviviales de partage de pratiques ou de galette des rois (!), assemblée générale, ...

Le bureau de l'Esperluette :

Emmanuelle DARAN, présidente

Claire MAGNE, présidente adjointe

Françoise LACAZE, secrétaire

Emilie GABORIT, secrétaire adjointe

Tous les membres du CA exercent leurs missions à titre bénévole.

L'assemblée générale a lieu une fois par an.

B. Situation financière

Les comptes sont élaborés par un bénévole, ancien cadre de la direction générale des impôts.

Toutes les données sont dans le document "Comptes annuels 2021".

La création de l'association en 2006 s'est inscrite en continuité de la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, et la lutte contre les discriminations.

Depuis cette date, l'association ne cesse d'œuvrer pour accomplir des missions dans le sens des valeurs de cette Loi.

Elle vit depuis plus de 15 ans grâce à des subventions à court terme (annuelles ou bi-annuelles), à la générosité des adhérents et donateurs. Ceci prouve qu'elle a toujours répondu à cet engagement, qu'elle est reconnue pour ses valeurs et son sérieux dans les activités qu'elle met en œuvre pour innover et développer sans relâche de nouvelles initiatives inclusives.

Aujourd'hui, le comité interministériel notifie dans son rapport différents axes qui ont toujours été le "cheval de bataille" de l'association. Cela prouve que l'Esperluette a été précurseur dans de nombreux domaines, ce qui lui a valu, rappelons-le, la confiance des fondations et autres financeurs.

L'association trouve pertinent de continuer à être financée par des subventionnements suite à des appels à projet. En effet, cela la maintient en veille sur les évolutions sociétales et la motive pour créer des réponses adaptées aux besoins qui évoluent sans cesse.

Cependant, une grosse part du budget de fonctionnement de l'asso (50%) nécessite d'être pérennisée pour continuer à fonctionner et développer ses missions, pour permettre un

suivi durable des situations des familles accompagnées et fidéliser les partenariats construits, consolider les projets en cours.

Cette stabilisation financière (pour partie de l'activité) renforcerait la déjà forte mobilisation de bénévoles et partenaires, ce qui fait la force de l'association, nourrit son énergie collective et inclusive où tout enfant, adulte, reconnu en situation de handicap ou non y a sa place, est impliqué et respecté comme acteur et citoyen.

IV. Activités menées en 2021

A. Accompagnements individuels

Depuis 2006, nous accueillons et accompagnons les projets avec les familles depuis leur élaboration jusqu'à leur mise en œuvre.

Pour ce faire, nous travaillons de concert avec la famille et la personne avec handicap afin qu'elle reste maîtresse d'ouvrage de son projet de vie. Concrètement, nous partons des aspirations des familles, avec des enfants jeunes ou encore dépendants, et des personnes quand elles font le choix de nous demander de l'aide pour leur propre projet. Ensuite, nous déterminons ensemble comment nous allons cheminer vers leur projet.

Ainsi, le rôle de chacun est clairement identifié : l'Esperluette facilite la mise en œuvre du projet en mettant en lien avec les ressources pertinentes, en ouvrant le champ des possibles et en apportant suffisamment d'informations pour que la famille ou la personne avec handicap puisse faire des choix éclairés. Elle crée avec la famille et/ou la personne avec handicap, un environnement qui va permettre à chacun d'être en capacité de penser, de dire, d'agir et de jouer son rôle. L'Esperluette travaille en coopération avec les acteurs qui œuvrent à la réalisation du projet. La famille et/ou la personne avec handicap reste maîtresse d'ouvrage du projet auquel elle aspire.

Pour cela, l'association a choisi de salarier une professionnelle, chargée de cet accompagnement au projet avec les familles et les personnes avec handicap et ce depuis 2006.



L'accompagnement des familles à l'Esperluette semble pouvoir se découper selon plusieurs axes.

1) Familles / personnes adhérentes de l'association

Depuis 2020, et la crise sanitaire liée à la Covid 19, il y a eu une augmentation significative des contacts par téléphone et e-mails par rapport aux rencontres en présentiel. Le présentiel représente actuellement seulement un peu plus d'un tiers (37%) des rencontres. D'une manière générale, les personnes semblent s'être adaptées à ces nouvelles modalités et cela ne semble pas être un frein à l'accompagnement. En effet, **10 familles de plus ont été accompagnées en 2021** (26 familles en 2021 contre 16 en 2020).

Modalités d'échanges

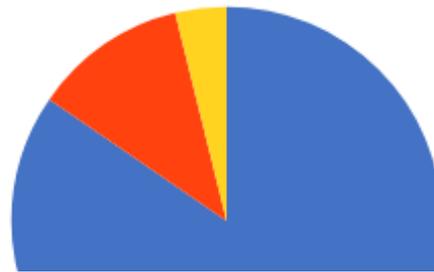


Parmi les familles et les personnes avec un handicap adhérentes à l'Esperluette, 26 ont bénéficié d'un accompagnement individuel. Dans presque 85% des situations, ce sont les parents qui sont directement en lien avec la personne chargée de l'accompagnement des familles. Pour les familles dont l'enfant approche de l'âge adulte et/ou y est déjà entré, il est proposé de l'associer aux rencontres.

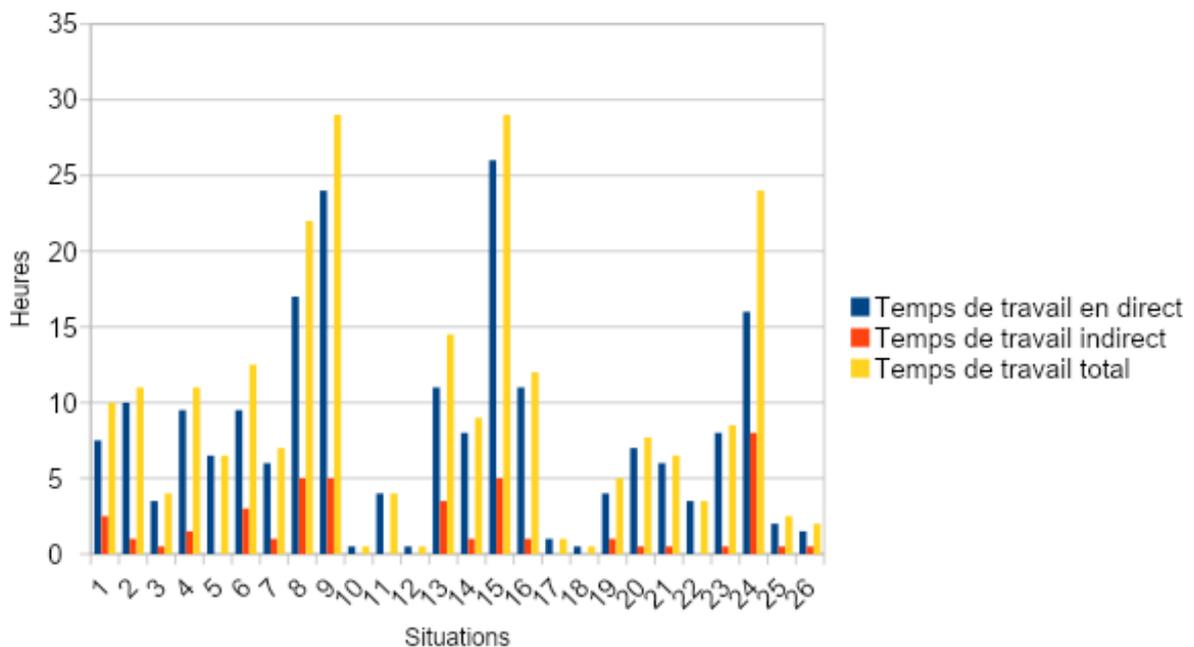
En effet, dans l'idée de soutenir le développement du pouvoir d'agir et le gain d'autonomie, il est nécessaire que les personnes avec un handicap puissent, si elles le souhaitent, être accueillies également. Actuellement, moins de 4% des accompagnements s'adressent directement aux personnes en situation de handicap.

Si nous souhaitons développer davantage l'accompagnement direct des personnes avec un handicap et qu'elles puissent elles-mêmes nous solliciter, il semblerait intéressant de déployer une communication plus adaptée (FALC), et peut-être plus ciblée, autour de notre mission d'accompagnement.

Accompagnement des familles et des personnes avec handicap



Répartition du temps de travail par situation

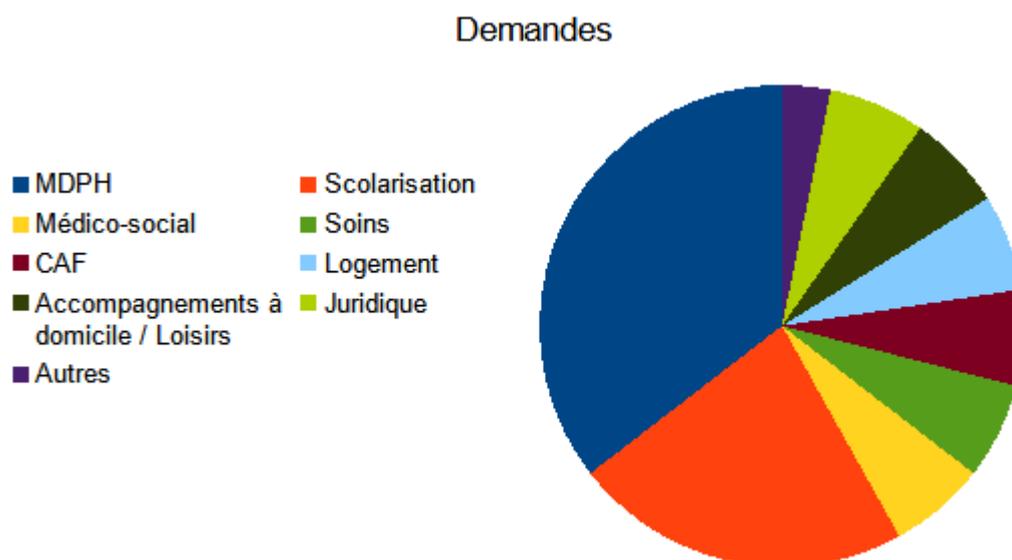


Pour chaque situation, il y a eu en moyenne 11 échanges au cours de l'année 2021. Toutefois, l'écart est important puisqu'il y a des personnes nous ayant peu sollicités (< 5 échanges) et d'autres ayant besoin d'un soutien beaucoup plus rapproché (> 30 échanges). Pour ce qui est du temps passé, la moyenne se trouve autour de 8,5 heures par situation. Comme pour le nombre d'échanges, la variabilité est importante (de 30min à 29h) en fonction des besoins individuels. Ainsi, les moyennes de ces deux données ne sont pas forcément représentatives.

Il nous semble par ailleurs important de faire apparaître de manière distincte le temps de travail en direct (les rencontres à l'association, à domicile, avec des partenaires mais aussi les échanges téléphoniques et e-mails...) et le temps de travail indirect (les recherches, l'aide à la rédaction de courriers entre les rendez-vous...). Il apparaît pour la grande majorité des situations ces deux temps. Cela indique que **le soutien proposé à l'Esperluette ne se limite pas uniquement aux rendez-vous.**

Il est également nécessaire de souligner que nous accompagnons plusieurs familles qui ne maîtrisent pas bien la langue française et pour lesquelles il y a besoin d'une aide spécifique à la formulation et à la rédaction.

Concernant les demandes d'accompagnement, la majorité concerne la MDPH (droits, constitution du dossier, élaboration du projet de vie...) et la scolarisation (droits, absence d'AESH, orientations possibles...). Toutefois, bien d'autres domaines peuvent interroger les personnes en fonction de leurs cheminements et du moment de leurs parcours.



Ces observations pointent les formes variées des demandes mais aussi des modalités d'échanges et d'accompagnement. Il serait hasardeux de faire des généralités ou encore de ressortir un « profil type » de famille ou de personne accompagnée au sein de l'association. Chacun vient avec sa singularité, son histoire et ses questionnements. **Nous essayons donc de proposer un soutien le plus individualisé et adapté possible... Au cas par cas, sur mesure, en fonction des difficultés rencontrées et des ressources mobilisables.**

/!\ Dans le bilan ci-dessus, il n'est pas comptabilisé/mentionné les accompagnements des jeunes adultes avec handicap dans le cadre du projet à Caracol (appartements tests pour essayer d'habiter seul dans un logement autonome) et qui sont coordonnés par la personne chargée du projet d'habitat inclusif au sein de l'association.

Mots de familles :

« Vous m'accompagnez pour tout ce qui est démarches administratives, ça me permet d'être rassurée et aussi de partager un bon moment. Heureusement que vous êtes là pour nous aider ! »

2) Familles / personnes non adhérentes de l'association

Accompagnements dans la durée :

Cette année, seulement une famille a bénéficié d'un accompagnement individuel (autour de la scolarisation et des démarches liées à une orientation vers le milieu médico-social) sur la durée qui ne s'est pas finalisé par une adhésion au sein de l'Esperluette. Bien que nous mentionnions que le montant de l'adhésion ne doit pas être un frein et qu'il est tout à fait adaptable, cette famille se trouvait dans une situation sociale et financière très précaire ce qui pourrait, peut-être, expliquer le fait de ne pas avoir adhéré. Cela reste une hypothèse et il n'est pas possible de savoir réellement si la famille n'a pas pu ou pas souhaité rejoindre l'association.

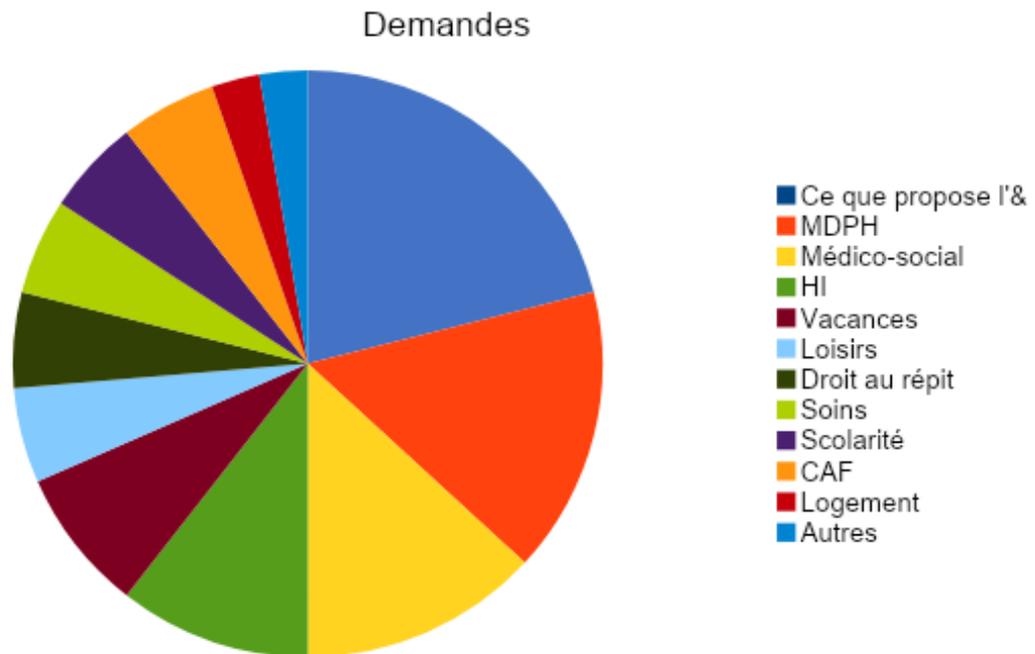
Pour information, le montant annuel de l'adhésion est de 35€ par famille, et pour les familles non imposables, il est de 12€.

Demandes d'informations :

Cette partie concerne les personnes ayant contacté l'Esperluette (téléphone ou e-mail) afin d'avoir des réponses sur un domaine/questionnement précis. En 2021, il y a eu **34 demandes contre 20 en 2020**. Seulement 2 demandes (6%) ont été réalisées par des personnes en situation de handicap elles-mêmes. Ce chiffre rejoint celui de l'accompagnement individuel des personnes avec handicap (cf point 1).

En moyenne, nous comptons deux mises en lien pour une durée d'écoute, d'information, de recherche et d'orientation entre 30min et 1h par situation. En effet, soit l'information peut être donnée directement, soit une orientation vers d'autres interlocuteurs susceptibles de pouvoir mieux les soutenir est réalisée (exemple : la chargée de projet habitat

inclusif pour les demandes autour du projet Envol'Toit, le GISH pour la scolarisation, PRH petite enfance pour un mode de garde...). Nous remarquons que 20% des demandes concernent des précisions autour de ce que propose l'association. *La lisibilité de nos actions/missions sur nos canaux de communication (site internet, page Facebook, flyer) serait peut-être à revoir pour un meilleur repérage.*



Conclusion

Nous observons un nombre croissant des demandes, que ce soit pour une question ponctuelle ou pour un accompagnement dans la durée.

Actuellement, la plupart des personnes qui nous sollicitent ont déjà fait des recherches, engagé des démarches, mobilisé de l'énergie sans pour autant être arrivées aux résultats souhaités. Parfois, les situations se sont dégradées faute d'avoir pu trouver des réponses adaptées dans les temps.

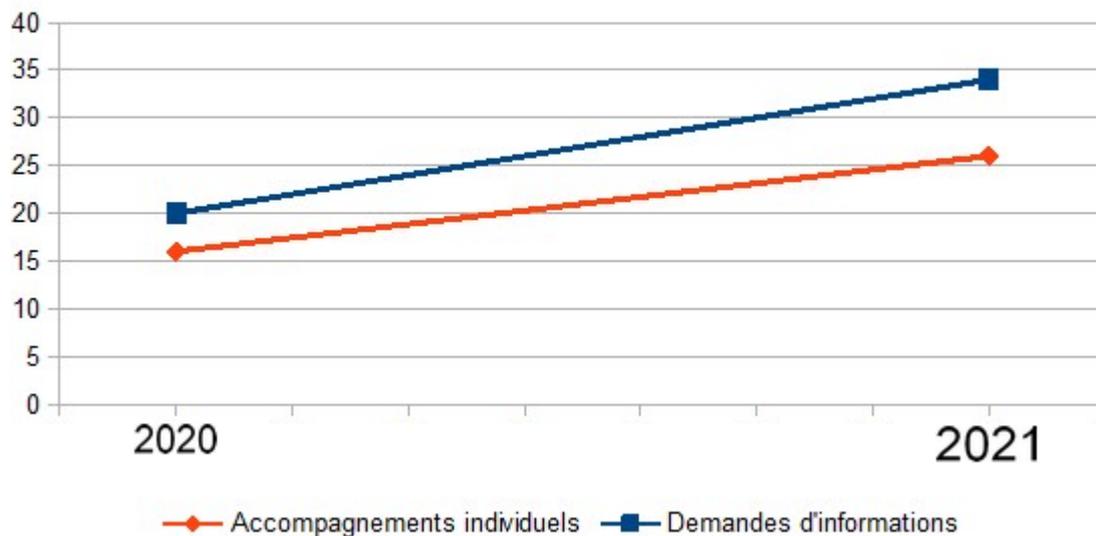
Nous remarquons des difficultés croissantes pour les familles à avoir des rendez-vous avec les acteurs de droits communs. Les listes d'attente semblent être de plus en plus longues que ce soit dans le secteur sanitaire (exemple : plusieurs mois pour un bilan au CRA), social (exemple : les assistant.e.s de service social des MDS ont environ 100 situations chacun.e.s ; pénurie de TISF sur le département pour accompagner les familles dans le cadre du répit parental) ou médico-social (exemple : plusieurs années pour une place en établissement ou service médico-social).

Aussi, la crise sanitaire a fragilisé de nombreux foyers et les lieux de ressourcement identifiés jusque-là (lieux de loisirs, culture, vacances) ont eu leurs accès restreints ou impossibles. Les mesures sont venues contraindre les familles dans un quotidien qui l'était

déjà du fait de la situation de handicap, de la maladie ou de la différence de leur proche. Ainsi, nous constatons un état d'épuisement des familles et des situations de plus en plus complexes avec des parcours de rupture.

Au-delà du temps important consacré au soutien dans les démarches, l'espace laissé à l'accueil et à l'écoute est primordial.

Nombre de demandes 2020 et 2021



N.B. : Au sein de l'association, l'année 2020 a été fortement impactée par les confinements (baisse de l'activité) mais aussi par un changement de personne chargée de l'accompagnement des familles. Bien qu'elle ait repris l'ensemble des données de sa prédécesseure pour le bilan 2020, la manière de comptabiliser les accompagnements n'étaient peut-être pas exactement identique ce qui pourrait être un biais dans la lecture des résultats. Le bilan 2022 permettra d'avoir davantage de recul et proposer une interprétation plus fine.

B. Cafés et ciné-débats



Les cafés-débats se sont poursuivis en 2021. Il y en a eu **12 tout au long de l'année (contre 3 seulement en 2020)** sur des thématiques variées en fonction des demandes/préoccupations/besoins/envies des familles et des opportunités avec les intervenant.e.s. Certains ont eu lieu en présentiel et d'autres en distanciel en fonction de l'actualité et des contraintes sanitaires (5 en présentiel et 7 en visioconférence).

En moyenne, 4 à 5 personnes assistent aux cafés-débats. Ils durent entre 1h et 1h30 en fonction du thème et du nombre de participant.e.s. Pour le ciné-débat, une trentaine de personnes étaient présentes. Les intervenant.e.s animent ces temps bénévolement ou dans le cadre de leur activité professionnelle salariée autour d'un sujet pour lequel ils.elles sont expert.e.s. **Les cafés-débats sont pensés comme des allers-retours entre les intervenant.e.s et les participant.e.s. Ils se veulent interactifs en croisant savoirs professionnels et savoirs**

expérientiels des participant.e.s. Aussi, ils invitent à la rencontre, à confronter les regards, à créer des liens, à rompre l'isolement.

Thématiques abordées en 2021 :

- Accès et accessibilité aux soins somatiques pour les personnes en situation de handicap (CODA-HP).
- Communication améliorée et alternative (Esperluette et Helpicto).
- Sport adapté (Comité Départemental Sport Adapté Haute-Garonne).
- Vacances adaptées et nouveaux dispositifs (UFCV).
- Accompagnement au logement (Adom'Easy'L).
- Pour aller plus loin autour de la question de la protection des personnes vulnérable et de la transmission (notaire).
- Alternative aux mesures de protection (notaire).
- Mandat à effet posthume (notaire).
- Revenus du jeune majeur (notaire).
- Temps libre : questions / réponses (notaire).
- Régimes fiscaux locatifs (notaire).
- Film « La Part du Risque », dans le cadre des Rencontres Ville et Handicap 2021 (collaboration avec l'association La Maison des Épilepsies).

C. Cafés des parents

L'accueil est fait par une psychologue salariée de l'association et par un des parents « Ressource » bénévole de l'association. Trois parents se sont relayés sur l'année pour accompagner la psychologue dans sa fonction d'accueil.

Le cadre se veut convivial et chaleureux. L'approche est respectueuse des personnes, valorisant les capacités et savoirs d'expérience de chacun.

Le contenu de ces moments d'échange est amené par les parents eux-mêmes qui relatent leurs vécus, expriment leurs émotions, posent leurs questions. Les parents

s'écoutent, s'entraident, ils prennent conscience qu'ils ne sont pas les seuls à se retrouver dans telle ou telle situation. Parfois, les familles apprennent de nouvelles solutions ; le champ des possibles s'agrandit.

Grâce à ces temps de partage, l'Esperluette espère le renforcement des compétences des parents afin qu'ils gagnent en assurance et en autonomie.

L'Esperluette met à disposition de nombreux supports de lecture (brochures, catalogues, articles, en lien avec les besoins des familles). A partir de ces rencontres, des demandes de soutien personnalisé peuvent émerger.



17 rencontres en présentiel ont eu lieu sur l'année 2021. Chaque rencontre dure 2 heures. Elles se déroulent 2 vendredis par mois sauf en période de vacances scolaires (10h/12h). Le nombre de participants est limité à 8 personnes.

Il y a eu 70 passages en tout sur l'année.

13 nouveaux parents/aidants sont venus participer à ces temps d'échange sur l'année.

Témoignages :

« J'aime beaucoup venir au café le vendredi pour faire une pause, rencontrer d'autres parents. C'est très intéressant de partager des expériences avec d'autres familles, de se rendre compte qu'ils traversent les mêmes difficultés.

Bien sûr, c'est un moyen aussi d'entraide, de partage de "bonnes adresses". (...) Nous ne sommes pas du tout aidés pour avoir des informations sur ce que peut faire l'enfant (activités, loisirs, camp ou sortie), comment faire certaines démarches administratives, à quoi l'enfant peut avoir droit...

La présence de la psychologue est très importante car elle permet de mener les discussions, de présenter des nouvelles personnes ; elle a un large carnet d'adresses, elle nous écoute. Je sens qu'elle a l'habitude et qu'elle a beaucoup d'empathie pour les personnes.

Sinon, j'ai été aidée par Rosen l'année dernière pour des questions administratives, et j'ai apprécié sa présence à l'équipe de suivi de mon fils Henri. Je devais avoir la psychologue cette année ; elle s'est désistée la veille au soir, j'ai regretté de ne pas voir sollicité Rosen ! » E.

« J'ai adhéré à l'association « L'Esperluette » en mai 2021.

Mère d'une jeune adulte dysphasique, sans emploi et vivant sous mon toit, je recherchais de l'aide pour accompagner ma fille dans la construction de son autonomie, en particulier en matière de logement.

J'ai trouvé à L'Esperluette un accueil chaleureux et une écoute attentive, sans jugement.

Lors des cafés des parents auxquels je participe régulièrement, j'ai l'occasion d'échanger avec d'autres parents, d'exprimer mon vécu, mes besoins, les difficultés que je rencontre dans l'accompagnement de ma fille, les réussites... Ces rencontres entre parents favorisent l'entraide et rompent l'isolement.

Au-delà de cette entraide, la présence de Chloé, psychologue, pour animer ces cafés des parents me paraît essentielle. Elle accompagne chaque parent ou jeune porteur d'un handicap dans la formalisation du projet de vie, des difficultés rencontrées, des réussites, des découragements aussi... Elle aide les parents à prendre de la distance par rapport à chaque cas personnel ce qui permet d'avoir une vision plus large des possibles pour chacun. Elle les aide aussi à se décharger du poids que représente le regard social et les préjugés négatifs sur le handicap. Ce qui permet de retrouver, le cas échéant, de l'énergie pour poursuivre ce qui s'apparente encore souvent, pour les aidants, à un combat.

Je trouve également de l'aide très concrète à L'Esperluette. Chloé et Rosen ont rapidement et bien cerné le besoin que j'ai exprimé et me font, depuis, parvenir avec une grande réactivité, des informations ciblées, dont je ne disposais pas et qui me sont d'une grande utilité. Je suis associée aux projets menés par l'association en lien avec le projet de vie de ma fille. Enfin, je suis reçue personnellement, à ma demande, par Rosen lorsque j'ai besoin d'un soutien spécifique : accompagnement dans la constitution de dossiers administratifs, recherche d'interlocuteurs, repérage des démarches à entreprendre, ...

J'apprécie enfin que ma fille ait aussi pu être reçue à L'Esperluette au café des parents puis par Rosen pour évoquer son parcours, son projet, les obstacles qu'elle rencontre. Elle y perçoit une voie de recours pour l'accompagner dans les démarches qu'elle ne peut accomplir seule.

En tant qu'aidante, je trouve en L'Esperluette un soutien nécessaire et une aide précieuse. »

Béatrice B., 15 novembre 2021

PARTENARIAT autour du CAFE DES PARENTS

L'Esperluette s'est associée à d'autres associations toulousaines qui proposent des Cafés de parents. Ce partenariat a donné lieu à la co-construction d'un calendrier commun à destination des familles.



La psychologue ainsi que la personne en mécénat de compétences Orange pour l'Esperluette ont participé à deux journées (2*7 heures) de formation sur "**S'EXPRIMER EN PUBLIC & ANIMER UN GROUPE DE PAROLE, destiné à des aidants de personnes présentant un TSA**" ; formation financée par le CRA.

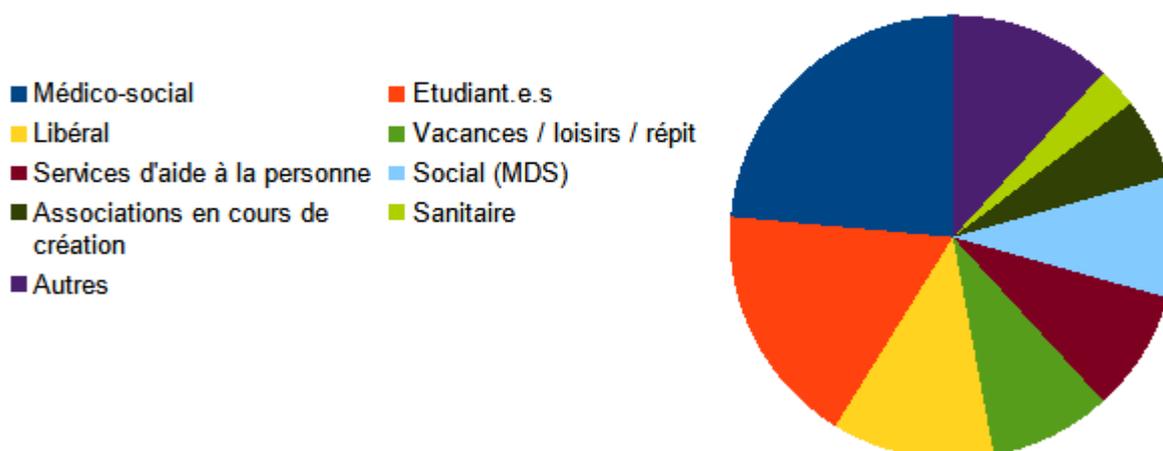
D. Echanges avec les partenaires

Les échanges avec les partenaires sont toujours à renforcer. Ils permettent de mieux connaître les différents acteurs sur le territoire afin **d'orienter le plus finement possible les personnes en fonction de leurs demandes** : mieux se repérer, l'être mieux et ne pas être isolé.

Les contacts peuvent être à l'initiative de l'Esperluette ou des partenaires. Les liens sont assez variés : professionnel.le.s en libéral et/ou à domicile, du secteur sanitaire ou médico-social (un peu plus de 25% des liens !), des associations en cours de création, des étudiant.e.s, des dispositifs de répit ... Par exemple, il arrive très régulièrement que les partenaires du milieu médico-social se rapprochent de nous pour mieux connaître la manière dont on travaille afin d'orienter des personnes qu'ils accompagnent sur les temps pour lesquels ils n'ont pas de prise en charge. Des questions autour de notre projet d'habitat inclusif sont également présentes.

Au total, **nous avons été en contact avec une trentaine de partenaires (contre une dizaine en 2020). C'est donc un maillage de plus en plus dense que nous essayons de tisser.**

Liens partenariaux



E. Ateliers Loisirs

1) Atelier danse urbaine

L'atelier danse est animé par Sarah BOUIDIA et Camille AYROLLES.

Les ateliers ont eu lieu dans la salle de quartier Amouroux, accessible en transport en commun.

Une demande accrue cette rentrée "scolaire" 2021 puisque 9 participants adultes entre 20 et 35 ans se retrouvent chaque mercredi de 18h30 à 20h.

Certains arrivent plus tôt pour profiter de la rencontre avec les autres danseurs et échanger entre eux.

Ces moments sont de véritables lieux d'interactions sociales au-delà de la danse qui les rassemble.

Ils permettent de palier à l'isolement que certains vivent.

La danse leur permet d'avoir une activité physique régulière et développe leur créativité.

En effet Sarah incite le groupe à réaliser leurs propres chorégraphies. Elle contribue également à leur participation sociale en leur proposant à tour de rôle de gérer l'échauffement, le matériel, la feuille de présence, l'entraide entre pairs...

Le groupe va présenter leurs chorégraphies au cours de 2 événements tout public en 2022 (Rock ton Bled, La nuit du handicap).

Camille Ayrolles est une "ancienne" participante à l'atelier. Elle a pris des responsabilités au fur et à mesure des années de participation. Aujourd'hui elle vous présente sa mission.

« Je fais une activité bénévole et personnelle à l'ESPERLUETTE :

Je suis Co-Animatrice pour l'atelier danse Hip Hop de l'Esperluette.

Mon rôle est de créer des chorégraphies.

J'apprends à travailler en binôme avec Sarah l'intervenante.

*Je suis **pair aidante** pour certains danseurs ».*

Camille AYROLLES

Un point perfectible pour la rentrée 2022 : en lien avec la maison de quartier, améliorer la communication affichée sur le lieu pour inciter d'autres publics à participer et accueillir la diversité

2) Atelier cirque

L'atelier « **Cirque** » est animé par Christophe et co-encadré par deux bénévoles, Marjorie et Roseline.

L'atelier a lieu deux fois par mois de 14h30 à 16h00 à la MJC de l'Union, suivi d'un goûter partagé.

L'atelier cirque de l'Esperluette, comme toutes les activités d'intérieur accueillant du public, n'a pas pu démarrer cette année en septembre 2020.

Nous avons dû attendre mars 2021 pour que la mairie de l'Union donne son feu vert et ceci parce que les participants à l'atelier sont en situation de handicap. En effet seul le public en situation de handicap étaient autorisés à se regrouper.

La MJC de l'Union accueille l'atelier cirque de l'Esperluette dans ses locaux et met gracieusement à disposition une salle d'activité ainsi qu'une salle conviviale avec canapés, fauteuil et table basse et un coin cuisine. Ce qui permet aux familles de se poser le temps de l'atelier, d'échanger et boire un café. Et également de partager un goûter avec les participants après l'atelier pour échanger ses impressions, ce que l'on a fait.

Cette année, il n'y a eu que 4 participants, malgré l'annonce sur le site de l'Esperluette, un petit noyau dur qui se connaît et fonctionne bien ensemble.

Nous pensons que les autres personnes qui fréquentaient l'atelier ont craint à cause de la COVID, certains ont eu des problèmes de santé. Une personne est venue s'essayer au cirque mais n'a pas souhaité revenir.

Une autre personne s'est manifestée, mais ses enfants étaient trop jeunes.

Les participants étaient tous des garçons.

Marjorie et Roseline sont les deux bénévoles de longue date qui accompagnent les jeunes et elles ont répondu présentes cette année encore. Elles sont très impliquées et sont très appréciées des jeunes avec qui elles forment une équipe qui fonctionne.



F- participation à des manifestations et groupe de travail

Les conditions sanitaires de cette année ont fortement ralenties ces activités. Malgré tout, par visio-conférence ou en présentiel, nous avons pu répondre aux sollicitations suivantes :

- Nous avons participé très activement à l'organisation de la semaine « ville et handicap » 2021 de la ville de Toulouse. Dans ce cadre nous avons animé la table ronde portant sur l'habitat inclusif, co-animé le ciné-débat et animer des ateliers
- Participation au groupe de travail Ville accessible-Ville inclusive, Ville de Toulouse
- Participation à l'observatoire de l'Habitat Inclusif
- Participation à Toulouse Plage dans le cadre du Réseau REAAP de la CAF
- Conseil citoyen et commissions de quartier (Toulouse Est)
- Animation à la journée Hangagement d'Orange à Toulouse
- Présentation du projet d'habitat inclusif à Toulouse Métropole, à l'ARSEAA, au forum des associations à Toulouse, à l'IME de Venerque
- Participation à la nuit du handicap avec un spectacle de danse proposé par les danseurs de notre atelier « danse urbaine »

- Joli'mon : atelier de sensibilisation à destination des petits

F. G- Rencontres « Tabitou » : nouveauté 2021 !





Les rencontres TABITOU (« Tu habites où ? ») ont démarré au cours de l'année 2021 en lien avec le projet d'habitat inclusif. Ces ateliers ont pour objectifs de présenter les différents habitats possibles, soutenir chaque participant.e dans son projet de vie, évoquer les différents types d'accompagnement individuel possibles ainsi qu'accompagner l'auto-détermination et développer le pouvoir d'agir des participants. Si on devait le résumer très simplement : **permettre à toute personne, quelles que soient ses difficultés (notamment en termes de compréhension, de représentation et de projection) et ses ressources, de pouvoir faire un choix éclairé quant à son futur lieu d'habitation.** Les ateliers concernent la question du logement : ils sont ouverts à toute personne intéressée par cette thématique et non pas uniquement pour celles qui s'orienteraient plutôt vers de l'habitat inclusif.

L'animation des ateliers est toujours réalisée par deux animatrices pour répondre plus qualitativement aux besoins individuels/spécifiques des participant.e.s.

Ces rencontres concernent les personnes avec un handicap et leurs familles qui se questionnent autour de la vie d'adulte (future ou actuelle).

- Pour les personnes avec un handicap, le but des ateliers est décrit dans l'objectif énoncé précédemment. Toutefois, nous observons également des bénéfices secondaires. En effet, il apparaît que les participant.e.s ont un grand besoin de se retrouver et d'échanger : ils.elles arrivent très souvent en avance et ont du mal à se quitter. Les ateliers permettent ainsi de **rompre l'isolement** que peuvent éprouver certaines personnes.
- Pour les familles, elles ont participé à l'élaboration des rencontres à travers des réunions plénières et des commissions de travail spécifiques. Les ateliers répondent donc à un besoin des familles adhérentes de l'Esperluette. Ils permettent donc aux aidants d'être **soutenus dans leurs préoccupations, d'être en confiance et donc de lâcher prise.**

Deux sessions d'ateliers ont été réalisées et une troisième est en cours. Chacune des sessions a pris des formes différentes pour répondre aux besoins du plus grand nombre (notamment en termes de disponibilités) et s'ajustent à partir des sessions précédentes.

- Session 1 : 4 ateliers d'1h30 en visio et présentiel (tous les ateliers sur une semaine : sous la forme d'un « stage ») ; 5 participant.e.s.
- Session 2 (en collaboration avec l'association Handi'Apt) : 3 ateliers d'1h30 en présentiel (1 atelier tous les 15j) ; 4 participant.e.s.
- Session 3 : 12 ateliers d'1h30 en présentiel (1 atelier tous les 15j) ; 5 participant.e.s.

→ Il semble nécessaire de proposer un nombre d'ateliers plus important pour permettre d'aborder les formes d'habitats avec davantage de supports afin de faciliter la compréhension et la mémorisation. D'autre part, la présence de personnes expertes vient également soutenir le cheminement avec la pair-aidance.

Mots des participant.e.s:

« J'ai appris à reconnaître les différents lieux. »

« J'ai appris à savoir dire ce que j'aime. »

« J'ai appris à parler avec de nouvelles personnes. »

Dans le cadre des rencontres TABITOU, nous avons souhaité intégrer les vidéos afin de soutenir les participants dans leurs cheminements. En effet, il est démontré que la diversification des supports et des stratégies pédagogiques permet à la fois de favoriser les apprentissages mais aussi de susciter la motivation (Émilie Tremblay-Wragg, Carole Raby et Louise Ménard, 2018). Après de nombreuses recherches, nous n'avons pas trouvé de vidéos répondant aux besoins de représentation, de projection mais aussi à l'objectif des ateliers qui est de permettre aux participants de faire un choix éclairé concernant le lieu où ils ont envie d'habiter.

Ce sont donc les raisons pour lesquelles nous avons décidé de créer nos propres supports ! Pour cela, nous avons collaboré et co-construit ce projet avec Nicolas, étudiant en Master d'Audiovisuel, ainsi que des personnes avec un handicap qui ont été d'accord de nous présenter leurs manières d'habiter et d'être filmées. Trois vidéos (entre 8 et 11min chacune) ont été réalisées avec l'aide de :

- Benjamin qui habite seul dans un appartement
- Camille qui habite dans un habitat participatif
- Anthony qui habite dans un foyer de vie (collaboration avec l'AGAPEI)

Les vidéos font maintenant partie de la boîte à outils pour les ateliers TABITOU et sont utilisées régulièrement !

H-: Expérience de préfiguration de l'habitat inclusif

Ou « S'entraîner à vivre seul dans un logement grâce à l'Association CARACOL à Toulouse »

Caracol est une association qui propose à des personnes françaises et étrangères d'habiter ensemble (cf dispositif expérimental article 29 loi ELAN).

Depuis septembre 2021, l'Esperluette est partenaire de Caracol dans le cadre d'une expérimentation d'occupation temporaire de logements voués à destruction.

Depuis le mois de novembre 2021, quatre personnes en situation de handicap, adhérentes de notre association, sont locataires de leur appartement au sein de la Résidence Phoebus.

L'objectif : leur permettre d'expérimenter l'habitat en dehors du domicile parental, dans un cadre solidaire et bienveillant, où le vivre-ensemble fait partie du quotidien.

Cette expérimentation est pour nous une excellente préfiguration du projet de la Résidence l'Envol (quartier Guillaumet), au sein duquel l'Esperluette portera un habitat inclusif de 10 logements.

Elle a fait l'objet d'un article dans la « Dépêche » du 13 avril 2022 :

**Toulouse : c'est la première résidence de colocation
vraiment très solidaire**

•



Daniel, Pierre, Karine et Hugo font partie des 63 personnes qui vivent en colocation pour un an dans la résidence Phoebus./ Photo DDM, Adrien Nowak

Depuis septembre 2021, l'Esperluette et Caracol sont partenaires sur un projet d'habitat. C'est le projet d'habitat Phoebus. Il a commencé en septembre 2021 et va se terminer en août 2022. Phoebus, c'est le nom de la résidence située à Jolimont, juste à côté du métro.

Dans la résidence, il y a environ 60 personnes qui habitent. Parmi elles, 4 personnes en situation de handicap ont demandé à l'Esperluette de pouvoir habiter là. Ces personnes **s'entraînent à habiter en autonomie, sans leurs parents**. elles ont un studio chacune qu'elles ont meublé et équipé comme elles avaient envie.

La résidence a une forme de X. A chaque étage et sur chaque palier, un appartement reste ouvert pour les habitants du palier : les habitants du palier peuvent partager des moments de convivialité ensemble dans cet appartement commun.

Au rez de chaussée, il y a des espaces partagés :

Une salle de musculation/danse/judo

Une salle de réunion et une bibliothèque

Un freeshop : c'est un endroit où on peut donner des affaires ou de la nourriture que l'on n'utilise pas. Les autres habitants peuvent venir prendre ce dont ils ont besoin.

Il y a aussi un bureau pour l'animatrice de la résidence.

Dans le hall d'entrée de la résidence, il y a plein d'informations pour l'organisation des activités (sport, musique, apéro, ménage, ...).

Pour accompagner les relations entre les personnes en situation de handicap et les autres habitants de la résidence, l'Esperluette emploie deux personnes qui sont facilitatrices : Sarah et Françoise. Sarah est une habitante de la résidence.

Le mercredi 2 mars dernier, l'Esperluette a organisé une soirée d'information et d'échange sur le handicap, pour tous les habitants de la résidence. Il y a eu 15 participants et les discussions étaient très intéressantes.

Françoise et Sarah organisent aussi des temps de rencontre avec les PSH pour **évoquer avec elles leurs idées et leurs projets qu'elles souhaiteraient mettre en œuvre à Caracol.**

Le rôle de Françoise et Sarah est de **les soutenir dans la réalisation de leurs projets.** Selon les besoins, l'Esperluette propose des supports participatifs pour faire émerger les idées et envies des PSH.

Les thématiques à aborder lors des prochaines rencontres :

-> Le projet associatif de Caracol, c'est quoi ? (objectif = comprendre les valeurs du projet de colocation réfugiés / locaux)

-> Le projet associatif de l'Esperluette et la raison de ce partenariat (objectif = comprendre l'engagement *sociétal* de l'Esperluette et la "chance" de pouvoir essayer d'habiter sans les parents / le côté expérimental du projet)

-> *L'après Caracol*

Pour l'Esperluette, ce partenariat est une réelle opportunité de *tester* l'habitat avant l'ouverture d'Envol'Toit à Guillaumet : c'est une préfiguration qui nous permet de réajuster certains paramètres pour Envol'Toit et même, de découvrir des choses auxquelles nous n'avions pas pensé.

De plus, dans le cadre d'une démarche inclusive portée par l'aménageur du quartier Guillaumet, nous entamons un travail autour de la signalétique. Un travail qui va se découper en 3x3 phases :

3 axes :

Une signalétique matérielle

Un relais humain

Un accès à l'information

3 publics :

Seniors

PSH

Personnes allophones

3 temps :

L'expérimentation Caracol

La période de chantier

Le quartier livré

Projet pour 2022 :

« Une expérimentation menée entre 2016 et 2018 a permis à une dizaine de professionnels de s'engager dans un nouveau métier, au côté des familles, pour les aider à concevoir et formaliser leurs besoins. Ce professionnel permet le développement de

compétences nécessaires pour exercer des choix., là où les accompagnants traditionnels visent les réponses et les solutions. » Article, Assistant au projet et parcours de vie : une rupture dans les métiers de l'accompagnement ? Corinne MERINI, Julie PIRONOM, Jean BELANGER, Serge THOMAZET, INSHEA, La nouvelle revue – Education et société inclusives, page 123 à 138 2021/6 N°92

La mission de l'Esperluette est similaire à celle de ces nouveaux métiers tels que MPI, FCV ... (médiateur parcours inclusif, facilitateur choix de vie) développé par Nexem et reconnu lors du comité interministériel du handicap 2021. L'Esperluette se positionne bien depuis sa création sur une logique d'autonomie visant à permettre aux personnes de construire et mettre en œuvre leur projet de vie. Elle n'est pas dans l'assistance ni dans une prise en charge protectrice.

Par ailleurs, les enfants des familles qui ont choisi l'association pour accompagner leur projet, ont grandi et ont maintenant leurs propres projets de vie, dans la continuité de celui qu'avait posé leurs parents, en milieu ordinaire.

Après leur scolarisation, les personnes elles-mêmes, nous demandent un accompagnement concernant des projets de formation professionnelle, d'emploi, de logement...

Ainsi, en lien avec les partenaires dédiés (pôle emploi, cap emploi, les entreprises, les organismes de formation, ...), notre chargée d'accompagnement évalue la situation du bénéficiaire, détermine avec lui son projet professionnel, facilite sa recherche d'emploi et l'accompagne dans l'emploi. Elle est en relation avec tous les acteurs permettant au projet professionnel d'avancer.



En parallèle, le dispositif « emploi accompagné » est généralisé par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnel (dite loi « Travail ») et le décret du 27 décembre 2016 pris pour son application.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.

Sa mise en œuvre comprend un soutien et un accompagnement du salarié ainsi qu'un appui et un accompagnement de l'employeur.

A ce jour, l'Esperluette, à la demande des personnes avec handicap, met déjà en œuvre les quatre modules du dispositif « emploi accompagné ».

Notre projet pour 2022, est donc de demander un conventionnement avec la plateforme d'emploi accompagné qui se met en place à Toulouse afin d'être reconnue comme opérateur de ce dispositif.

De la même manière, l'Esperluette souhaite faire reconnaître son travail en tant que « facilitatrice de choix de vie », métier reconnu lors du comité interministériel de 2021. *Dossier de presse du 3 février 2022 du comité interministériel du handicap, page 21.*



v. 2021 en chiffres

Nombre d'adhérents : 84

Bénévoles : 16 hommes et 32 femmes

14 PSH participantes aux rencontres « Tabitou »

12 cafés-débats : 5 en présentiel et 7 en visioconférence

286 heures d'accompagnement individuel

17 cafés des parents en présentiel avec 70 passages

vi. Présentation du projet d'Habitat Inclusif

- ⇒ Une mobilisation bénévole qui *reprend du poil de la bête* après une baisse significative en 2020, baisse due à l'arrivée de la COVID 19, essentiellement.
- ⇒ 2021, c'est aussi l'arrivée de nouveaux bénévoles au sein du groupe-projet... Et de nouvelles salariées et prestataires !
 - o Des bénévoles en situation de handicap (anciens et nouveaux) de plus en plus impliqués dans l'élaboration du projet
 - o Un nouveau bénévole en reconversion professionnelle et deux nouvelles familles ont également rejoint les groupes de travail
 - o Une équipe de salariées et prestataires s'est mise en place pour :
 - Porter les rencontres TABITOU
 - Assurer l'animation et la facilitation au sein du projet Caracol

Pour (re)situer le projet, nous vous invitons à lire (ou relire) notre article paru dans les Cahiers de l'Actif¹ fin 2020 :

<https://drive.google.com/file/d/1AXjkcM8Hv5SIK6yqaTEVCZG1oLjV6jlu/view?usp=sharing>

Envol'Toit !

Rappel des fondamentaux établis :

- Une mixité de publics (générationnelle, socio-économique)
- Une mixité de handicaps
- Des logements pérennes dans un quartier urbain équilibré
- Un esprit de coopération et de bienveillance
- Une démarche participative
- Des espaces de vie collective
- Un rôle social valorisant pour les habitants, au sein de la résidence et au sein du quartier
- Une ouverture sur l'extérieur : aller vers et accueillir

¹ Cahiers de l'Actif, n° 534-535 - novembre-décembre 2020 - L'habitat inclusif : des projets innovants au service d'une réelle inclusion

Poursuite des objectifs annoncés :

Objectif 1 : Le projet d'habitat inclusif intergénérationnel est élaboré avec les personnes en situation de handicap et leur famille dans un réel esprit de co-construction dans le respect du rythme de chacun.

Objectif 1 bis : Le projet d'habitat sert de support pour l'accompagnement individuel et collectif à l'élaboration d'un projet de vie éclairé.

Objectif 2 : L'Esperluette inscrit cet habitat inclusif dans une démarche d'ouverture très aboutie en nouant partenariats et collaborations avec des acteurs privés et publics non-experts du handicap pour co-construire un projet opérationnel complet assurant ainsi sa pérennité.

Objectif 3 : Le projet d'habitat, dans son élaboration et son fonctionnement, sert de support à l'essaimage d'un modèle transférable.

Objectif 4 : L'habitat inclusif est fonctionnel au sens où la coordination assure une mixité effective et bien vécue par tous ; il est intégré dans son environnement en tant que lieu ressource potentiel et les personnes en situation de handicap sont actrices et citoyennes à part entière au sein de l'habitat et du quartier.

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2021

Accompagnement du groupe-projet

Poursuite du travail en Commissions et rencontres en Plénière (janv. 2021- juin 2021)

Rappel des 5 commissions de travail :

- Cahier des charges / suivi du projet bâti
- Participation des personnes en situation de handicap
- Projet social
- Recherche de financements et mobilisation des réseaux pertinents
- Recherche de solutions aux besoins d'accompagnement des personnes en situation de handicap

De janvier à juin 2021, les commissions de travail se sont réunies 4 fois chacune (1 fois par mois de mars à juin). Quatre réunions plénières ont eu lieu sur l'année (1 par trimestre). Le Comité de Pilotage ne s'est pas réuni : ce fut une année de travail de fond ne nécessitant pas de prises de décisions stratégiques pour l'avenir du projet.

La réunion plénière du mois de septembre 2021 a entraîné une nouvelle organisation au sein du groupe projet : fin des commissions de travail au profit de réunions thématiques ciblées sur une période donnée. Ainsi, le groupe de travail portant sur *les critères d'admission au sein de l'habitat* s'est réuni 4 fois (1 fois par mois, de septembre à décembre).

La participation des personnes en situation de handicap dans le projet, un axe essentiel pour l'association :

Mise en place des rencontres TABITOU

- o 1^{ère} session avril / juin 2021
- o 2^{ème} session sur l'année académique sept. 2021 – juin 2022

Travail sur l'accessibilité des groupes de travail afin de soutenir les personnes avec handicap souhaitant s'impliquer

- o Développement d'outils de communication bienveillante
- o Mise en place du FALC

Réflexion autour de la mise en place des Rencontres coopératives

- o Des rencontres pour partager autour de la vie quotidienne et de toutes les thématiques qui en découlent : budget, entretien du logement, vie sociale, emploi, loisirs, santé, organisation personnelle, ...
- o Mise en place envisagée : début 2023

Partenariat Caracol / Esperluette

- o **Expérimentation / préfiguration du projet *Envol'Toit !* dans le cadre de la location d'appartements individuels par des personnes en situation de handicap adhérentes de l'Esperluette, au sein d'une résidence interculturelle, solidaire et inclusive, située à deux pas du quartier Guillaumet.**

Construction du projet

- Échanges et réflexions approfondis dans le cadre la collaboration privilégiée avec Habitat & Humanisme et Patrimoine, notre bailleur social : travail autour de la gouvernance d'ensemble, établissement du calendrier/rétroplanning, communication commune, réflexion sur les différents projets de vie sociale et partagée qui évolueront en complémentarité au sein de la résidence, budgétisation, ... : 7 réunions de travail tripartite ont eu lieu en 2021.
- Décision concertée entre les partenaires conduisant l'Esperluette à se positionner en porteur du projet habitat inclusif *handicap* : l'Esperluette fait les démarches nécessaires auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour être reconnue comme tel.
- Association de l'Esperluette et d'Habitat & Humanisme par le bailleur social et le promoteur à chaque étape de l'élaboration du projet immobilier : 6 réunions Comité de Pilotage à l'initiative du promoteur ont eu lieu en 2021, de mai à décembre + 1 réunion supplémentaire concernant les plans électriques.

- Poursuite et/ou organisation de réunions d'information avec les partenaires collaborateurs opérationnels potentiels : SAMSAH Autra Via, La Hutte Finale, Fondation de France, ...
- Participation aux Défis Solidaires de la Fondation SOMFY : l'Esperluette a identifié une problématique liée au projet d'habitat inclusif ; la problématique a été discutée par des salariés de SOMFY lors d'un atelier et des solutions ont été proposées à l'association.

Création et/ou maintien de la Relation-Réseau

- Participation à la Commission Ville Accessible / Ville Inclusive de la Ville de Toulouse
- Rencontre des élus locaux (quartier, Mairie, Conseil départemental, ...)
- Renforcement des liens avec les associations partenaires : GISH / GIHP, AFTC, Autisme 31 / InPACTS
- Rencontre et partenariat avec d'autres acteurs associatifs ou médico-sociaux sur la thématique du logement : ASEI FAJ Périole et Centre Philiaé, ADAPEI, IJA, Trisomie 21 Haute-Garonne (association, SESSAD et SAMSAH)
- Echanges de savoirs et de compétences avec d'autres porteurs de projet : Fondation OPTEO 82, Association Cri 46, ...

Sensibilisation et information

- Communication opérationnelle
 - o Élaboration et mise à jour des documents supports : plaquette de présentation du projet, site internet, Newsletter associative, ...
- Organisation et/ou participation à des événements en lien avec l'habitat
 - o Journée d'Etude et d'échanges sur l'Habitat Inclusif dans le cadre des Rencontres Ville & Handicap 2021 de la Ville de Toulouse
- Sollicitation par la Mairie de Toulouse pour présenter le projet devant les élus de Toulouse Métropole, aux côtés d'un autre porteur de projet, le GIHP Midi Pyrénées

ACTIONS TRANSVERSALES

L'Esperluette poursuit son engagement dans une démarche de modélisation, capitalisation et transmission des savoir-faire qu'elle acquiert au cours du temps, afin que ce projet puisse inspirer et/ou être reproduit ailleurs sur le territoire.

En ce sens, la collaboration entre Trisomie 21 France et l'Esperluette se poursuit : notre chargée de projet Habitat Inclusif participe aux réunions de l'Observatoire de l'Habitat Inclusif. Créé en décembre 2016 à l'initiative du Comité Interministériel du Handicap, son rôle consiste à promouvoir le développement de formules d'habitat inclusif, grâce notamment à la diffusion des pratiques inspirantes ou à la formalisation d'outils pour les porteurs de projets.

Fin 2021, l'Observatoire de l'Habitat Inclusif a proposé la création de 4 groupes de travail :

- Accès à l'habitat inclusif : quels publics ?
- Habitat inclusif : la communication
- Habitat inclusif : l'ingénierie de projet
- L'évolution de l'habitat inclusif

L'Esperluette intervient également au sein d'organismes de formation aux métiers du social et médico-social et notamment, lors des modules de formation inter-écoles en travail social sur le développement des pratiques inclusives rassemblant l'Institut Saint Simon, Erasme et la Croix Rouge.

MOYENS HUMAINS MOBILISES

- Un groupe-projet composé de 25 personnes dont 1 salariée et 1 prestataire :
 - o Une chargée de projet Habitat Inclusif
 - o Une consultante en appui méthodologique et expertise Habitat

SOUTIENS FINANCIERS

- En 2021, la Fondation de France nous a renouvelé sa confiance en nous accordant un financement de 37 k€
- L'ARS Occitanie et le CD Haute-Garonne ont retenu notre projet dans le cadre de l'aide forfaitaire et la subvention pour la conception de projets d'habitat inclusif en Haute-Garonne pour un montant de 40 k€ + 10 k€.
- Les petites Pierres nous ont permis de renouveler un appel à don sur leur plateforme pour financer les travaux modificatifs et nous avons pu réunir 17 k€.

LES PERSPECTIVES POUR 2022

- ⇒ **Déjà plusieurs prises de contact de la part de personnes intéressées par notre habitat inclusif : de futurs habitants potentiels !**

Poursuite du travail au sein du groupe-projet

Les thématiques à travailler en 2022 :

- Les colocations et la veille de nuit
- Le projet de vie sociale et partagée de l'habitat inclusif *handicap*
- Quel profil et quelles missions pour l'animation de la vie sociale et partagée ?
- Elaboration de supports de communication accessibles (FALC) pour informer et pour candidater
- Chiffrage et financement des 4 cuisines PMR
- Sur le modèle des rencontres TABITOU, réflexion autour de la mise en place de rencontres pour se préparer à la vie en colocation

Poursuite des réunions de travail entre co-acteurs du projet Guillaumet : résidence & quartier

Poursuite du travail engagé avec Patrimoine et Habitat & Humanisme pour déterminer les rôles et missions de chacun dans les mois précédant l'ouverture de la résidence : communication partagée, rencontre des acteurs locaux, étude des dossiers et choix des habitants ; réflexion et travail autour des modalités de fonctionnement au sein de la résidence, une fois cette dernière opérationnelle

- o Gouvernance, rôle et place de chacun

Poursuite du lien avec l'aménageur-promoteur (COGEDIM) dans le cadre de la vie de quartier avant l'ouverture officielle de celui-ci

- o Travail partenarial sur une signalétique inclusive et le bien-être au sein du quartier et dans l'espace public

Maintien et mobilisation des relations-réseaux pertinents

Poursuite ou mise en place de partenariats et/ou collaborations avec les acteurs du médico-social tels que :

- o Le Foyer d'Accueil de Jour Périole de l'ASEI
- o Le Centre Philiae de Ramonville
- o L'Institut des Jeunes Aveugles
- o Trisomie 21 Haute-Garonne, association, SESSAD et SAMSAH
- o InPACTS (Autisme)

Maintien ou création de liens avec les autres porteurs de projets d'habitat inclusif à Toulouse, sur le département et la région tels que :

- o Autisme 31
- o L'AFTC Midi Pyrénées
- o Le GIHP
- o Le Club des 6 (départements 31 et 65)
- o L'APF France Handicap (départements 31, 46, 12 et 65)
- o Faire Ville

Participation et organisation d'événements externes

Nouvelle mobilisation prévue dans le cadre du Festival Villes pour Tous 2022 (anciennement, les Rencontres Ville & Handicap) organisé par la Ville de Toulouse – Toulouse Métropole tout au long de l'année.

Implication dans les instances citoyennes du quartier : l'Esperluette est titulaire d'un siège au sein du Bureau de quartier ; la représentante de l'Esperluette est une personne ayant un trouble du développement intellectuel. Elle siège en binôme avec un.e facilitateur.rice.

L'HABITAT INCLUSIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

UNE PETITE DÉFINITION

«Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous».

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, inclusif et intergénérationnel. Son principe est assorti d'un projet de

LES GALETS

QUI PORTE LE PROJET ?
L'Arche en Pays toulousain

IL S'ADRESSE À QUI ?
Aux personnes ayant un handicap mental

QUEL TYPE D'HABITAT INCLUSIF ?
Des studios et appartements sont mis à disposition dans un immeuble rénové.

HIP-HOPE

QUI PORTE LE PROJET ?
GIHP Midi-Pyrénées

IL S'ADRESSE À QUI ?
Aux personnes en situation de handicap avec une attention particulière aux personnes en situation de handicap moteur, neurologique, maladie neuro-dégénérative ou handicap sensoriel

QUEL TYPE D'HABITAT INCLUSIF ?
19 logements reconstruits adaptés et dotés dans une

HABITAT PARTAGÉ

QUI PORTE LE PROJET ?
Sésame Autisme Haute-Garonne

IL S'ADRESSE À QUI ?
Aux adultes présentant un trouble du spectre autistique avec déficience nécessitant un accompagnement 24h/24

QUEL TYPE D'HABITAT INCLUSIF ?
En colocation

Dans le cadre des rencontres

VILLE & HANDICAP 2021

Journée d'étude et d'échanges sur l'Habitat inclusif

Introduction par Monsieur Christophe ALVES et Monsieur Alain GABRIELI

Conférence Monsieur Jean-Luc CHARLOT
Sociologue et coordinateur du GIHP

Table ronde animée par Camille LACAZE de l'Esperluette

Plateau 1

Laurence DELORT et Nathalie CATHALOGNE –
Conseil Départemental 31

Dominique FIEVEZ – Domaine Logement Mairie
de Toulouse

Céline ALBERT – Patrimoine SA

Margaux HUET – auto-représentante

Joseph MONTABONE – Arche en Pays Toulousain

Camille AYROLES – auto-représentante



Plateau 2

Céline COSTE – Habitat et Opérations
foncières Toulouse Métropole

Emmanuelle BRASSIER – COGEDIM

Sandrine DIAZ – Société Les Chalets

Océane SARTHOU – Handi'Apt / Inclu&sens

Virginie MÉNAGER – Animation de la Vie
sociale Mairie de Toulouse

Contact : francoise.baque.gachedoat@mairie-toulouse.fr

TITRE

vii. Les références et partenaires de l'Esperluette

Orange

ARS-CD

Fondation de France

CPAM

GISH

T21

HI : HH, PATRIMOINE, COGEDIM

Caracol

Hutte finale

Roseau CAA

Toulouse Métropole

Mairie de Toulouse

Les Petites Pierres

InPacts Autisme 31 Ceresa

CAF REAAP